

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [karine benoit](#)

<https://www.cadre21.org/membres/349f742dc4221b8d535d3359>

Date d'obtention : 2020-11-26 21:10:10

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Je dois vérifier toutes les informations et ouvrir le protocole sexto. Je rencontre l'élève, je lui pose les questions qui se retrouvent sur le protocole. Je dois prendre le temps de rencontrer toutes les personnes concernées et ouvrir le protocole pour chacun d'entre eux. Je confisque les cellulaires pour les personnes impliquées. Par la suite, le tout est remis au service de police. Si le jeune ne collabore pas, je dois lui indiquer que je dois dénoncer la situation au service de police et nous attendons les policiers ensemble. Et finalement, si un journaliste me pose des questions, je dois le référer à la personne responsable des communications.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

- Tu dois suivre les étapes et restée à l'affût des nouvelles infos concernant l'événement.
- Si un des deux acteurs à 18 ans. Tu recueilles les infos de ton jeune en milieu scolaire et tu remets le protocole au service de police. De leur côté, ils ouvriront une enquête policière.
- Si la situation n'est pas en lien avec des individus de l'école, j'en comprends que je ne dois pas intervenir et référer la personne au service de police

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La confiscation de l'appareil et la communication avec la police s'il y a refus de collaborer: je pense que se sont les deux choses qui feront le plus réagir le jeune. En même temps, je suis très à l'aise avec la procédure. Bien hâte de voir le protocole et les questions.
va-t-il y avoir encore des sensibilisation face au programme sexto?